

DEPARTEMENT
DES
YVELINES

Arrondissement
de Rambouillet

Canton de
Trappes

Tél : 01.30.13.76.00

OBJET :
MARCHÉ
RELATIF À LA
FABRICATION ET
À LA LIVRAISON
DES REPAS POUR
LE MULTI-
ACCUEIL –
45 BERCEAUX –
AVENANT N°1

MAIRIE DE LA VERRIERE

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AU MAIRE

DECISION N° 2022-110

Monsieur Nicolas DAINVILLE, Maire de la ville de La Verrière (Yvelines),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2022-069 du Conseil Municipal du 18 mai 2022 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

Considérant le contrat relatif à la fabrication et à la livraison des repas pour le multi-accueil 45 berceaux en date du 02 août 2021,

Considérant qu'il convient de conclure un avenant avec la Société ANSAMBLE afin de respecter la loi EGALIM et d'instaurer une clause de révision des prix.

DÉCIDE :

Article 1 : D'appliquer une nouvelle tarification à compter du 01/01/2023 telle que suit :

REPAS	Prix Unitaire HT	TVA 5,5%	Prix Unitaire T.T.C.
Repas bébés 3 composantes 6-12 mois Texture mixée	3.310 €	0.18 €	3.490 €
Repas Moyens 4 composantes 12-18 mois Texture hachée	3.410 €	0.19 €	3.600 €
Repas Grands 5 composantes 18 mois – 3 ans Texture entière	3.660 €	0.20 €	3.860 €
Goûter 2 éléments	0.600 €	0.03 €	0.630 €
Goûter 3 éléments	0.700 €	0.04 €	0.740 €

Article 2 : Décide la mise en place d'une clause de révision des prix qui faisait défaut au marché :

Les prix, tels que ci-dessus définis en Euros, seront révisés automatiquement et de plein droit, sans qu'il soit besoin d'aucune notification préalable ou formalité quelconque, tous les 12 mois le 1^{er} janvier et pour la première fois le 1^{er} janvier 2024 par application de la formule suivante :

$$P = P_0 (0,15 + 0,85 (S / S_0))$$

Identifiant INSEE : 10546288

Indice des prix à la consommation (mensuel, ensemble des ménages, France base 2015)

Nomenclature COICOP : 11.1.2 Autres services de restauration collective : Indice 10546288

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget de la ville.

Fait à La Verrière, le : 26 décembre 2022



Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué,

Ludovic RAOUL.